

# Démographie vendéenne : vers un retournement durable du solde naturel

## Solde naturel

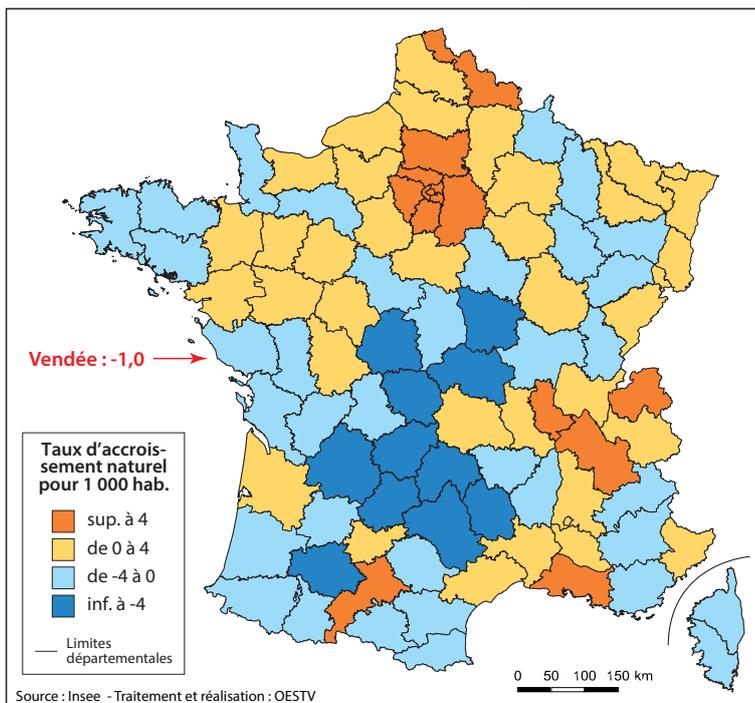
### Un solde naturel en repli depuis 2 ans en Vendée (2015 et 2016)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la population vendéenne est estimée, selon l'Insee, à 673 987 habitants. Depuis 2011, elle augmente en moyenne chaque année de 6 470 personnes, soit un taux d'évolution annuel (TEA) de +1,0%. Si ce rythme d'évolution demeure plus rapide qu'au niveau national (+0,5% sur la période considérée) et classe la Vendée au 13<sup>ème</sup> rang des départements français les plus dynamiques, il s'est toutefois ralenti comparé à la période 1999/2011 (sur cette dernière le TEA de la population était de +1,5%, pour un gain moyen de 8 550 habitants par an).

Pour la seconde année consécutive, la croissance démographique de notre département repose exclusivement sur notre excédent migratoire. En effet, notre accroissement naturel est devenu négatif sur les 2 dernières années. En 2015, la Vendée a enregistré 6 722 naissances pour 6 876 décès pour un solde naturel de -154 personnes et, en 2016, 6 314 naissances pour 6 992 décès (-678 personnes).

Avec un taux d'accroissement naturel de -1,0 pour 1 000 habitants en 2016, la Vendée est ainsi le seul département des Pays de la Loire à afficher un déficit naturel (taux de +3,7‰ pour la Loire-Atlantique, +2,6‰ pour le Maine-et-Loire, +0,4‰ pour la Mayenne et +1,1‰ pour la Sarthe).

Taux d'accroissement naturel en 2016 (pour 1 000 habitants)



## Solde naturel

### Le solde naturel vendéen était historiquement positif

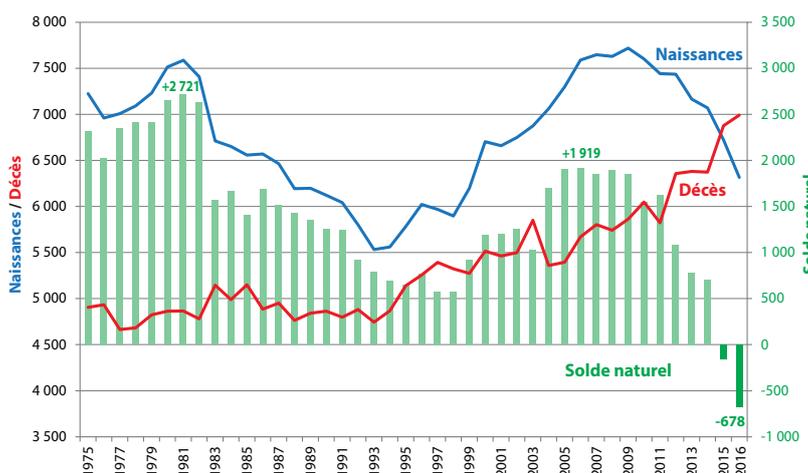
Depuis 1975, le nombre de naissances en Vendée demeurait nettement supérieur à celui des décès.

Le solde naturel a été très élevé sur la période 1975-1982 avec des gains annuels moyens de 2 440 habitants. Celui-ci a ensuite décliné continuellement jusqu'à 1998 (solde à +570 personnes) en raison de la diminution du nombre moyen d'enfants par femme (hausse de l'activité des femmes), de la crise économique du début des années 90, mais aussi d'une hausse progressive des décès dans une population plus vieillissante en fin de période.

Au cours des années 2000, le solde naturel est toutefois remonté à des niveaux élevés (jusqu'à près de +2 000 habitants par an) dans une période de forte croissance économique et de forte attractivité de notre département (apports migratoires importants pour tous les âges) avant de décliner à nouveau depuis 2009.

Ce repli récent s'explique par une baisse sensible du nombre des naissances (crise économique notamment) combinée à une hausse importante de celui des décès (vieillessement de plus en plus marqué).

Naissances / décès / solde naturel depuis 1975 en Vendée



Partenaires financiers de l'OESTV



Observatoire Économique Social et Territorial de la Vendée

16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Tél : 02.51.24.83.33 Fax : 02.51.62.72.17

e.mail : oestv@wanadoo.fr - Site Internet : www.oestv.fr

**Solde naturel**

**Des déficits naturels essentiellement localisés sur le littoral et dans le sud Vendée**

Structurellement, les territoires littoraux sont ceux pour lesquels les plus forts déficits naturels sont observés sur la dernière décennie. Ces territoires sont en effets les plus vieillissants, d'abord en raison des importants apports migratoires de personnes retraitées dont ils bénéficient et, secondairement, en raison d'une pression foncière qui conduit nombre de jeunes ménages à se déplacer vers des territoires plus accessibles (retro-littoraux). Sur les 10 dernières années (cumul sur la période 2004 à 2015), les plus forts déficits de naissances sur les décès ont été recensés dans les EPCI des **Sables-d'Olonne-Agglomération** (-3 100 personnes) et dans ceux d'**Océan-Marais-de-Monts** et du **Pays-de-St-Gilles-Croix-de-Vie** (près de -1 100 personnes).

Dans une moindre mesure, le sud Vendée constitue un deuxième espace où les soldes naturels tendent à devenir négatifs. Les déficits y sont toutefois plus mesurés en valeur absolue sur la décennie écoulée : -528 personnes pour la communauté de communes **Sud-Vendée-Littoral** et -288 personnes pour celle du **Pays-de-Fontenay-Vendée**.

A l'inverse, les territoires du centre de la Vendée mais aussi ceux du Bocage bénéficient toujours d'un accroissement naturel de leur population (en cumul sur les 10 dernières années : +4 993 pour la **Roche-sur-Yon-Agglomération**, +4 191 pour **Montaigu-Rocheservière** ou encore +3 711 pour **Vie-et-Boulogne**) en raison d'une structure de leur population mieux répartie entre l'ensemble des classes d'âges.

La représentation du solde naturel par commune, pour la seule année 2015, confirme parfaitement la tendance structurelle ci-dessus évoquée.

Les plus importantes pertes absolues et relatives sont enregistrées aux **Sables d'Olonne** (68 naissances pour 347 décès, pour un solde de -279 personnes, soit un taux d'accroissement naturel de -19,4‰), au **Château-d'Olonne** (-98, soit -7,1‰), à **Saint-Jean-de-Monts** (-86, soit -10,1‰) ou encore à **Saint-Hilaire-de-Riez** (-70, soit -6,1‰).

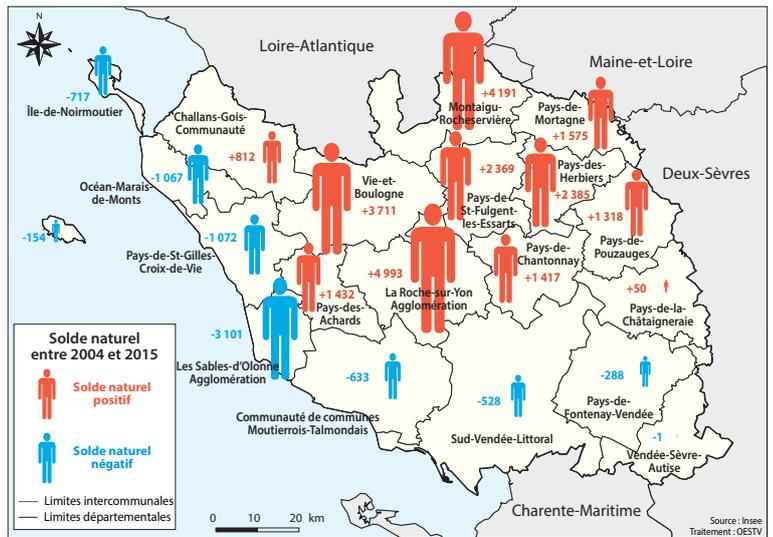
Certaines collectivités du Sud Vendée s'affichent également peu dynamiques, notamment **Luçon** (-99 personnes, soit -10,6‰) et **Fontenay-le-Comte** (-79, soit -5,8‰).

A l'inverse, une grande majorité des communes du centre vendéen et du Bocage gagnent toujours de la population par leur solde naturel (le plus fort gain étant enregistré à **Aizenay** : +90 personnes, soit +10,0‰).

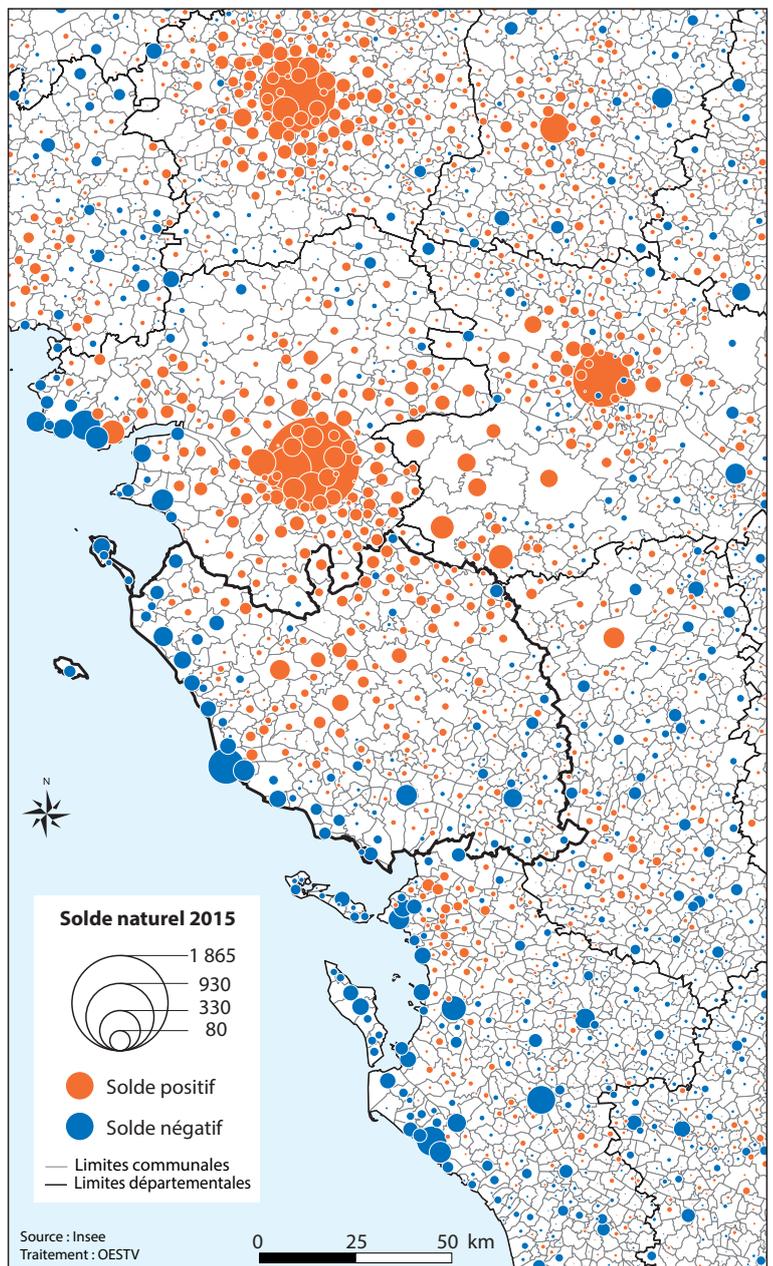
En dehors de notre département, la dynamique des grandes métropoles voisines et de leurs agglomérations est à souligner. Ces dernières concentrent en effet une grande partie des gains relevant du solde naturel de leurs départements respectifs en raison particulièrement de leur forte attractivité sur les jeunes actifs.

En 2015, 69% de l'accroissement naturel de la Loire-Atlantique est assuré par Nantes Métropole, 68% de celui de l'Ille-et-Vilaine par Rennes Métropole, ou encore, 46% de celui du Maine-et-Loire par Angers Loire Métropole.

**Cumul du solde naturel entre 2004 et 2015 par EPCI**



**Solde naturel en 2015 par communes**



## Naissances | Des naissances en repli depuis 2009 en Vendée

Le repli de notre solde naturel s'explique pour partie par celui du nombre des naissances ; cette baisse de la natalité s'inscrivant d'ailleurs dans un mouvement observé au niveau national depuis 2010.

**Sur la période 2009/2015, le nombre de naissances a reculé de 13% en Vendée (-8% en Région et -4% en France métropolitaine),** en raison particulièrement d'un contexte économique peu porteur.

**L'indice de fécondité y est ainsi passé de 2,20 enfants par femme en 2009 à 1,98 en 2015.**

Au-delà de ces seuls effets de la fécondité, **la baisse des naissances vendéennes s'explique aussi par le recul du nombre de femmes en âge de procréer**, tendance structurelle également observée au niveau national (les dernières *baby-boomeuses* ont plus de 40 ans aujourd'hui). Le nombre de vendéennes âgées de 25 à 39 ans, soit la classe d'âge pour laquelle la fécondité est la plus forte, a diminué de 3% entre 2009 et 2015.

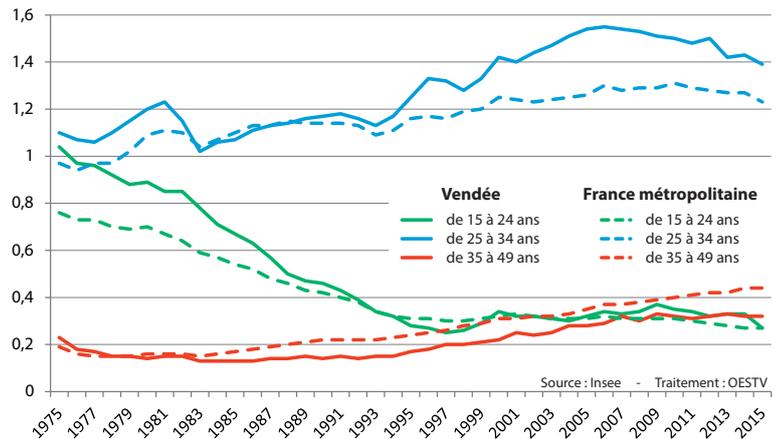
**Les naissances reculent, par ailleurs, dans l'ensemble des territoires vendéens.**

Certains (La Roche-sur-Yon-Agglomération, CC du Pays de St-Fulgent-les-Essarts, du Pays-de-Mortagne, de Challans-Gois-Communauté, ...) résistent mieux avec une baisse de la natalité contenue en deçà de -7% sur la période 2013-2015 (comparé à 2007-2009).

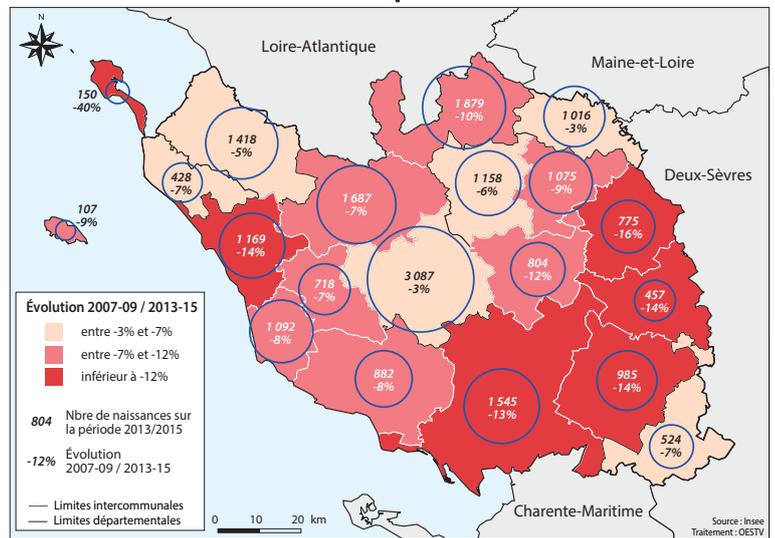
À l'inverse, quelques territoires littoraux et ceux du Sud Vendée enregistrent des replis parfois très conséquents (ex : CC de l'Île-de-Noirmoutier -40% sur la période considérée, soit 100 naissances de moins).

**En 2014, la Vendée compte 22 189 enfants âgés de 0 à 3 ans alors qu'ils étaient 23 155 en 2009, soit un repli de -4,2% en 5 ans (-966 enfants de moins de 3 ans).**

Taux de fécondité par âge depuis 1975



Nombre de naissances sur la période 2013/2015 et évolution avec la période 2007/2009



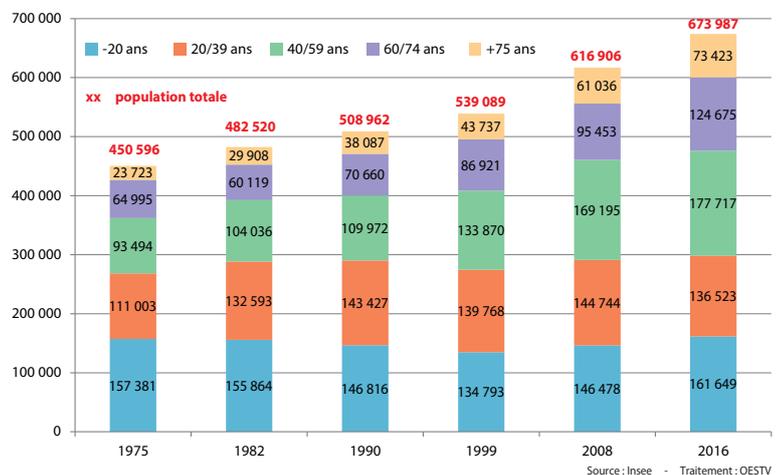
## Décès | Une hausse des décès liée au vieillissement marqué de la population vendéenne

Pour une autre partie, l'érosion progressive de notre solde naturel provient d'une hausse constante du nombre de décès sur les dernières années. Sur la période 2009-2015, la Vendée a enregistré en moyenne 6 250 décès (6 876 décès en 2015) contre 5 600 en moyenne sur les 7 années précédentes, soit une hausse de 12%.

Ce nombre de plus en plus élevé de décès s'explique pour l'essentiel par la structure de la population qui, comme à l'échelle nationale est caractérisée par son vieillissement. Les générations les plus âgées sont en effet de plus en plus nombreuses avec l'arrivée progressive des baby-boomers dans ces classes d'âge. **La Vendée compte près de 200 000 personnes de plus de 60 ans en 2016 contre 156 500 en 2008 (soit une hausse de 27%).**

Au-delà de la structure de la population, **il convient également de souligner que le nombre de décès peut également varier en fonction des conditions épidémiologiques et/ou météorologiques** (la France a notamment connu, en 2015, un long épisode grippal au 1<sup>er</sup> trimestre, une canicule en juillet puis des vagues de froid en octobre qui ont eu un impact sur la mortalité).

Répartition de la population vendéenne par tranche d'âge



## Et demain ?

Le vieillissement de la population vendéenne, comme à l'échelle nationale, se poursuivra dans les années à venir avec l'allongement de l'espérance de vie (environ +4 ans anticipé à l'horizon 2050) et l'avancée en âge des générations du *baby-boom*. Il impactera ainsi inévitablement de façon croissante la mortalité.

Ce vieillissement sera d'ailleurs plus accentué dans notre département en raison de la composition de notre solde migratoire : sur la dernière année connue (2013), 80% de ce dernier était composé de personnes âgées de +40 ans, et 40% d'entre-elles avaient +60 ans. Ce mouvement démographique est et sera, enfin, une source de nombreux défis auxquels il faudra collectivement (sphère publique mais aussi privée) apporter des réponses : sujet de la dépendance des personnes âgées, développement de structures d'accueil, coût pour la collectivité et les familles, adaptation des logements, des villes et des transports, adaptation des emplois aux besoins de cette (ces) population(s) âgée(s), opportunités d'activité dans la silver économie,...

Parallèlement au vieillissement de notre population, le nombre de femmes en âge de procréer (femmes âgées de 15 à 49 ans) devrait continuer de diminuer dans notre département avec la sortie progressive des dernières classes d'âge du *baby-boom* combinée à l'avancée de générations moins

nombreuses dans les classes d'âge les plus fécondes (25 à 34 ans) et peser, pour partie, sur le nombre de naissances. Le taux de fécondité, en repli depuis 2009 (et la crise), pourrait, il est vrai, repartir à la hausse dans les années à venir sous condition toutefois d'une conjoncture économique plus favorable (phénomène de report des naissances pendant les périodes économiques plus difficiles et inversement).

Au regard des seules tendances récentes, la composition de notre solde migratoire ne permet pas de compenser la baisse du nombre des naissances constatée sur les dernières années. Il en résulte un recul déjà à l'œuvre de la population dans la classe d'âge des 0-3 ans (-966 jeunes sur les 5 dernières années, -4,2%) qui pourrait notamment, si cette érosion se confirmait, soulever de façon de plus en plus aiguë diverses questions relatives aux infrastructures d'accueil des plus jeunes (écoles, crèches, assistantes maternelles ...) au sein de nos territoires.

**Au vu des tendances démographiques récentes et au regard de l'évolution de la structure de notre population, le solde naturel vendéen devrait rester négatif durablement, ce qui impliquerait que désormais seules les migrations résidentielles contribueraient à la hausse de notre population dans les décennies à venir.**

## DÉFINITIONS / MÉTHODOLOGIE

Dans cette étude, les **naissances** et les **décès** sont dits «**domiciliés**», c'est à dire que les naissances sont comptabilisées au domicile de la mère tandis que les décès le sont au domicile du défunt.

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de la population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année. Le solde naturel est négatif si le nombre de décès dépasse celui des naissances.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes du même âge.

L'**indice de fécondité** (ou l'indicateur conjoncturel de fécondité) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur (généralement exprimé en «nombre d'enfants par femme») peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient tout au long de leur vie féconde les taux de fécondité observés cette année là.

### Partenaires financiers de l'OESTV



# OESTV



Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée

Étude réalisée par l'équipe de l'OESTV

Christophe PARREAU - Directeur - Julien MOREAU - Chargé d'études  
c.parreau-oed@wanadoo.fr j.moreau-oed@wanadoo.fr

**OESTV**

16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex  
Tel. 02 51 24 83 33 - Fax. 02 51 62 72 17 - email : [oestv@wanadoo.fr](mailto:oestv@wanadoo.fr) - [www.oestv.fr](http://www.oestv.fr)

© 2017 - Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée